



RAPPORT DE LA

Commission mobilité

CHARGÉE D'Étudier LE

Préavis N° 39-2024 : demande de crédit de CHF 27'115 pour l'expérimentation de navettes électriques et modulaires sur la commune de Gland

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le 30 avril 2024 dans les bureaux de la Région de Nyon afin d'étudier l'objet cité en titre, en présence de M. Gérard Produit, membre du Comité de direction, responsable politique de la Mobilité et de Mme Carine Bignon, déléguée à la mobilité, qu'elle remercie de leur disponibilité.

La commission était représentée par Mmes Monya Jaccard, Eva Schultz, Nathalie Vez, Evelyne Vogel, MM Robert Jenefsky, Pierre Stampfli et Damien Richard.

Nous avons pu poser toutes les questions que nous avons et avons reçu les réponses y relatives.

Contexte / Enjeux

Dans l'optique de solutions à trouver pour améliorer la qualité de l'offre en matière de transport public, une étude de modernisation est en cours à Gland. Sur un nouveau tracé bien défini reliant la Clinique de la Lignière au rond-point de la Bichette à Vich, un mini-bus électrique circulera selon des fréquences variables. Ces véhicules pourront également, durant les heures creuses, répondre « à la demande » de la population selon une application à mettre en place ou par téléphone.

C'est l'entreprise CarPostal, responsable des transports publics de la ville de Gland et environs, qui est chargée des aspects techniques de ce test grandeur nature, quant à la formation des chauffeurs, les heures de conduite et la gestion des transports à la demande.

La commission salue la répartition du trajet envisagée sur deux communes territoriales voisines.

Mobilité

Les trois véhicules électriques mis à disposition par le constructeur alsacien Lohr, sont des mini-bus plus connus sous le nom de navettes Cristal. Très modulables et connectés, pouvant être attelé jusqu'à trois véhicules, cette navette Cristal est une solution souple dans les milieux urbains mais également sur des trajets inter-villages du pied du Jura.

La consommation d'un mini-bus est estimée à 3'000 kWh pour l'ensemble du projet et sa recharge complète se fait en 2h30 environ. Le potentiel d'utilisateurs durant ces 6 semaines d'expérimentation est évalué à 900 passagers par semaine. Un effort important sera donc nécessaire pour informer la population afin d'obtenir, suite à cette expérience, des éléments pertinents pour compléter l'étude en cours menée sur la modernisation des transports urbains pour la population de Gland.

Des navettes Cristal ont déjà fait l'objet d'un test, en automne dernier, lors d'une pré-étude réunissant les communes de La Rippe, Chésereux, Gingins et Trélex en évaluant la possibilité de rejoindre le centre commercial de Signy-Centre.

La commission félicite donc grandement les différentes initiatives prises par les communes en matière d'innovation permettant une amélioration de l'offre des transports publics.

Financement

La Région de Nyon a mis en place trois axes stratégiques concernant la gestion du fonds de la mobilité collective pour conduire le programme de la période 2024-2034. L'un d'eux est en relation avec l'innovation et la transition écologique. D'autre part, le Plan climat vaudois² encourage toutes actions permettant un objectif de réduction évalué à -60% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Le financement proposé dans le présent préavis s'inscrit parfaitement dans l'axe 3 du fonds dédié aux réponses à apporter aux opportunités et besoins d'innovation en phase avec les enjeux de transition écologique.

La commission est donc favorable à la participation de 25% au coût de ce test, pourcentage usuel jusqu'ici dans le domaine de la Mobilité.

Calendrier

L'expérimentation de la navette Cristal est prévue du 16 septembre au 27 octobre 2024. La commission a relevé la courte durée de ce test ne permettant pas à une population d'adopter ce type de transport. Une large campagne de communication est nécessaire afin de garantir la qualité de l'évaluation qui sera faite.

Les résultats de cette expérimentation seront partagés avec les partenaires du projet, y compris Région de Nyon.

Conclusion

Tant l'aspect innovant de cette démarche en matière de transport public ou le côté écologique du projet concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ces deux critères ont séduit les membres de la Commission mobilité. C'est pourquoi nous sommes favorables à la participation de la Région de Nyon à ce projet test.

Conclusion

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, fondé sur ce qui précède, les membres de la commission recommandent, à l'unanimité,

d'accepter le préavis 39-2024

présenté par le Comité de direction concernant la demande de crédit de CHF 27'115.- pour l'expérimentation de navettes électriques et modulaires sur la commune de Gland.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Monya Jaccard	Signature
Burtigny	
Eva Schultz	Signature
Bursinel	
Nathalie Vez	Signature
Givrins	
Evelyne Vogel rapporteur	Signature
Trélex	
Robert Jenefsky	Signature
Nyon	
Damien Richard	Signature
Longirod	
Pierre Stampfli	Signature
Chavannes-de-Bogis	